

Statement on the new EU Battery Regulation

Brussels, 21.06.2023

EUCOBAT welcomes the new batteries and waste batteries Regulation, which establishes a comprehensive legal framework for all types of batteries across their entire lifecycle within the European Union.

- **Enabling Sustainable Development:** Batteries play a pivotal role in promoting sustainable development, green mobility, clean energy, and climate neutrality. EUCOBAT applauds the Regulation for contributing to the objectives of the EU Green Deal with its focus on circularity and the whole battery lifecycle.
- **New Categories adapted to the new Market:** In addition to the portable battery category, the Regulation has now introduced additional new categories that reflect market developments, such as batteries used in Light Means of Transport (LMT) and for Electric Vehicles (EV); the previous Automotive category has evolved to Starting, Lighting and Ignition (SLI) batteries. EUCOBAT appreciates these new classifications, as they will ensure clarity and facilitate appropriate waste management processes for each type.
- **Economic Operator Responsibilities:** EUCOBAT welcomes the retained definition of producers in the Regulation, which brings clarity to the responsibilities of economic operators within the battery industry. Moreover, the balance of a regulatory text based on a dual legal basis will guarantee an appropriate implementation of the principle of extended producer responsibility.
- **Ambitious Collection Goals:** The establishment of ambitious collection targets for waste portable batteries and LMT batteries is crucial for achieving raw material circularity and reducing European dependencies on third countries amid growing global demand. EUCOBAT is committed to achieving these goals, nevertheless, targets must be realistic and feasible.
- **Adaptive Market Measures:** The Regulation takes market developments and technological advancements, such as longer lifespans of LMT and portable batteries, into account, by empowering the European Commission (EC) to amend the methodology to calculate the collection rate of waste batteries based on the volumes available for collection. EUCOBAT stands ready to support the EC for the development of the methodology for a successful implementation of the Regulation.
- **Enhanced Information and Clarity:** The introduction of labelling and information requirements, including carbon footprint declarations, labels for EV batteries, LMT batteries, rechargeable industrial batteries with a capacity exceeding 2kWh, as well as the introduction of an electronic battery passport and QR code, will provide economic operators throughout the value chain with easy access to information and data on individual batteries. This will empower them to make better-informed choices in their planning activities.

***EUCOBAT** is the European association of national battery collection schemes, our Members ensure the collection and recycling of waste batteries in the EU.*

Déclaration sur le nouveau règlement européen sur les batteries

EUCOBAT est l'association européenne des principales organisations nationales qui assurent la collecte et le recyclage des piles usagées dans l'UE. **EUCOBAT** accueille favorablement le nouveau règlement sur les piles et les déchets de piles, qui établit un cadre juridique complet pour tous les types de piles tout au long de leur cycle de vie au sein de l'Union européenne.

• **Permettre le développement durable** : les batteries jouent un rôle central dans la promotion du développement durable, de la mobilité verte, de l'énergie propre et de la neutralité climatique. EUCOBAT applaudit le règlement pour sa contribution aux objectifs du pacte vert de l'UE en mettant l'accent sur la circularité et l'ensemble du cycle de vie de la batterie.

• **Nouvelles catégories adaptées au nouveau marché** : en plus de la catégorie des batteries portables, le règlement a désormais introduit de nouvelles catégories supplémentaires qui reflètent les évolutions du marché, telles que les batteries utilisées dans les moyens de transport légers (MTL) et pour les véhicules électriques (VE) ; la catégorie automobile précédente a évolué vers les batteries de démarrage, d'éclairage et d'allumage (SLI). EUCOBAT apprécie ces nouvelles classifications, car elles garantiront la clarté et faciliteront les processus de gestion des déchets appropriés pour chaque type.

• **Responsabilités des opérateurs économiques** : EUCOBAT accueille favorablement la définition retenue des producteurs dans le règlement, qui clarifie les responsabilités des opérateurs économiques au sein de l'industrie des batteries. Par ailleurs, l'équilibre d'un texte réglementaire fondé sur une double base juridique garantira une mise en œuvre appropriée du principe de responsabilité élargie des producteurs.

• **Objectifs de collecte ambitieux** : L'établissement d'objectifs de collecte ambitieux pour les déchets de piles et accumulateurs portables et des batteries MTL est crucial pour parvenir à la circularité des matières premières et réduire les dépendances européennes vis-à-vis des pays tiers dans un contexte de demande mondiale croissante. EUCOBAT soutient l'atteinte de ces objectifs, néanmoins, ceux-ci doivent rester réalistes.

• **Mesures adaptatives du marché** : le règlement tient compte de l'évolution du marché et des avancées technologiques, telles que la durée de vie plus longue des LMT et des piles portables, en habilitant la Commission européenne (CE) à modifier la méthodologie de calcul du taux de collecte des piles usagées sur la base des volumes disponibles à la collecte. EUCOBAT est prêt à soutenir la CE dans le développement de la méthodologie pour une mise en œuvre réussie du règlement.

• **Amélioration de l'information** : l'introduction d'exigences en matière d'étiquetage et d'information, y compris les déclarations d'empreinte carbone, les étiquettes pour les batteries EV, les batteries MTL, les batteries industrielles rechargeables d'une capacité supérieure à 2 kWh, ainsi que l'introduction d'un passeport électronique de la batterie et d'un QR code, fournira aux opérateurs économiques tout au long de la chaîne de valeur un accès facile aux informations et aux données sur les batteries individuelles. Cela leur permettra de faire des choix plus éclairés dans leurs activités de planification.